

TROISIEME CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL
Spécialité : Urbanisme et développement des territoires

SESSION 2018

Liste des admis

CARDINAL Laure
NGUYEN Capucine

La présente liste est arrêtée à deux (2) admis avec un seuil fixé à 11.61 sur 20.

Fait à Pantin, le 14 juin 2019

La Présidente du Jury,

Marie BORGEOY



La présente décision est susceptible de recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Montreuil.